

bien de Canadiens seront appelés à faire partie du contingent?

Le gouvernement sait-il que des Canadiens—missionnaires ou autres—sont prisonniers au Vietnam, au Cambodge ou au Laos? Qu'est-ce que le gouvernement a fait à ce sujet et qu'entend-il faire à brève échéance? Le cas échéant, le Canada a-t-il communiqué ou communiquera-t-il avec l'Indonésie, la Hongrie ou la Pologne?

Voilà certaines questions qui se posaient à notre esprit et que se posent également un bon nombre de Canadiens.

Nous voulons bien jouer notre rôle international et participer à l'œuvre de paix, mais ces nobles devoirs qui sont les nôtres, nous voulons les accomplir avec la responsabilité réfléchie d'un pays autonome, qui sait dans quoi et à quoi il s'engage.

Nous ne voulons plus que le Canada revive ce qu'il a vécu au sein de la Commission internationale de contrôle depuis 1954, ou encore ce qu'il a vécu et vit encore à Chypre.

La réputation et l'image du Canada à l'étranger exigent justement que soit prise une décision éclairée et parfaitement lucide.

• (1420)

[Traduction]

Bien que nous nous réjouissons de la conclusion d'un cessez-le-feu, les députés constateront que nous jugeons nécessaire de soulever plusieurs questions quant aux conditions qui régiront la participation canadienne à toute initiative en vue de maintenir la paix en Indochine. Notre parti estime que non seulement le Canada devrait être disposé à collaborer avec la communauté internationale en vue d'aider à maintenir la paix, mais que nous devons veiller pour nous-mêmes et nos semblables à ce que notre participation soit efficace et suffisamment forte pour garantir un certain succès. Il est indiscutable qu'il incombe directement à notre pays de participer à toute mesure en vue de maintenir la paix. Il est incontestable aussi que nous avons le droit d'imposer des conditions fermes et précises à notre participation.

Notre participation efficace nécessite une ligne de conduite bien définie du ministre grâce à laquelle le gouvernement confiera au Parlement et aux Canadiens quelle pourrait être exactement la participation de nos forces. Nous ne pouvons faire autrement que de discuter ouvertement et franchement la meilleure façon dont les Canadiens peuvent s'acquitter de leurs responsabilités internationales.

A mon avis, il est évident, monsieur l'Orateur, que nous avons encore une fois l'occasion de jouer le rôle d'intermédiaire en affaires internationales imaginé par l'honorable Howard Green...

Des voix: Oh, oh!

M. Wagner: ... et si brillamment rempli par feu le très honorable Lester Pearson.

Des voix: Bravo!

M. Bell: Vous avez ri trop tôt.

M. Wagner: Nous devons éviter les pieuses platitudes et les espoirs naïfs qui peuvent caractériser, bien trop souvent, les initiatives internationales qui ne réussissent jamais complètement. Notre position doit être bien définie et directe. Nous avons un travail à accomplir et nous sommes prêts à l'exécuter. Nous exigeons le droit de nous

Vietnam

assurer que nous pouvons nous en acquitter comme il se doit. Je sais que le ministre partage avec tous les députés le désir d'une participation effective et d'une organisation réussie de notre tâche de maintien de la paix. Je le prie instamment de faire preuve de force et de sagesse en déterminant les conditions dans lesquelles le Canada apportera sa contribution. Ainsi, les députés de tous les partis peuvent s'unir pour appuyer un geste nécessaire et significatif de la part de notre pays en vue de la création d'un monde meilleur et plus paisible pour nous tous.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, la longue guerre du Vietnam a profondément troublé la conscience du monde entier. Comme apparemment cette lutte sanglante, brutale et tragique doit cesser incessamment, tout l'univers pourra se sentir soulagé. Nous tenons à ce que le Canada contribue à y assurer une paix durable. C'est avec orgueil que nous pouvons affirmer que le Canada n'a jamais hésité à aider tous les autres pays en fournissant des hommes à la force préposée au maintien de la paix et en travaillant à la reconstruction dans les régions dévastées par la guerre.

Des voix: Bravo!

M. Brewin: La déclaration du ministre nous fait donc plaisir. Nous nous sommes comportés en dignes membres de la communauté mondiale. Malgré les très nombreuses difficultés et les très nombreux doutes, nous ne pouvons refuser l'occasion qui s'offre à nous en ce moment de contribuer au maintien d'une paix stable dans un Vietnam déchiré par la guerre.

Je suis heureux, toutefois, que le ministre ait clairement expliqué qu'il examinera de très près les documents, les conditions et les termes ayant trait à notre contribution. Je constate avec satisfaction que nous nous y rendons simplement à titre d'observateurs. Je sais que les gens de ce pays, certainement ceux que j'ai récemment rencontrés au Vietnam du Nord, ne veulent pas d'une force militaire. Ils veulent des observateurs qui s'assureront que la paix y soit maintenue mais qui ne prendront pas sur eux d'établir la paix eux-mêmes ou d'intervenir par un moyen militaire quelconque.

Il me comble d'aise que le Canada propose de participer à la reconstruction tant du Vietnam du Nord que du Vietnam du Sud. Une des guerres les plus brutales de notre histoire les a lamentablement ravagés. Nous devrions contribuer aux efforts tentés pour reconstruire ce pays blessé.

Le ministre a parlé d'une condition qui, à notre avis, revêt une importance extrême. La présence d'une administration internationale qui pourrait recevoir des rapports des membres de la Commission s'impose de toute nécessité. Nulle administration ne saurait mieux faire, pensons-nous, que les Nations Unies ou son Conseil de sécurité.

Des voix: Bravo!

M. Brewin: Je suis heureux de voir le ministre applaudir car nous sommes convaincus que les Nations Unies existent précisément pour aider en pareilles circonstances. L'organisation est l'expression de la conscience du monde, et si nous ne construisons pas les Nations Unies, nous n'aurons jamais une communauté mondiale efficace.

Notre parti est déterminé à veiller à ce qu'aucune force canadienne n'aille outre-mer à quelque titre que ce soit sans l'approbation du Parlement. Si je comprends bien, le ministre compte soumettre la question au Parlement